

**Demande de crédit d'étude de CHF 27 000,00
pour le projet du guichet électronique de l'UCV**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif de demander un crédit d'étude de CHF 27 000,00, représentant la contribution de la commune de Romanel-sur-Lausanne au développement du projet « MaCommuneEnUnClic »¹ par l'Union des communes vaudoises (UCV), pour les années 2026 et 2027.

2. Préambule

Le Plan directeur communal des systèmes d'informations² définit, parmi les cinq axes d'évolution identifiés pour l'horizon 2029, le développement des services en ligne et de la cyberadministration via la mise en place d'un guichet électronique unique communal permettant « *aux citoyens et aux partenaires (entreprises ou administrations) de disposer, en tout temps et en tout lieu, des informations nécessaires à la délivrance des prestations communales et de pouvoir déclencher et suivre ses démarches pour certaines prestations clés* »³.

Cet axe était prévu d'être développé dès 2027, lorsque les travaux en cours sur la sécurisation de l'environnement seraient terminés. Cependant, la Municipalité a pris la décision d'avancer d'une année ce développement afin de profiter de l'opportunité offerte par l'UCV, qui prévoit de débiter les études pendant le premier trimestre 2026 déjà.

3. Détails de l'étude / des travaux

Présentation de la solution proposée par l'UCV

Pendant les visites organisées dans les districts à l'été 2025, l'UCV a présenté un projet, initié par les communes membres de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (qui regroupe les 17 villes les plus importantes du canton) dont les solutions de guichets électroniques sont vieillissantes et doivent être refondues.

¹ <https://www.ucv.ch/thematiques/institutions-publiques/macommuneenuncllic>

² Disponible en téléchargement sur le [site web communal](#)

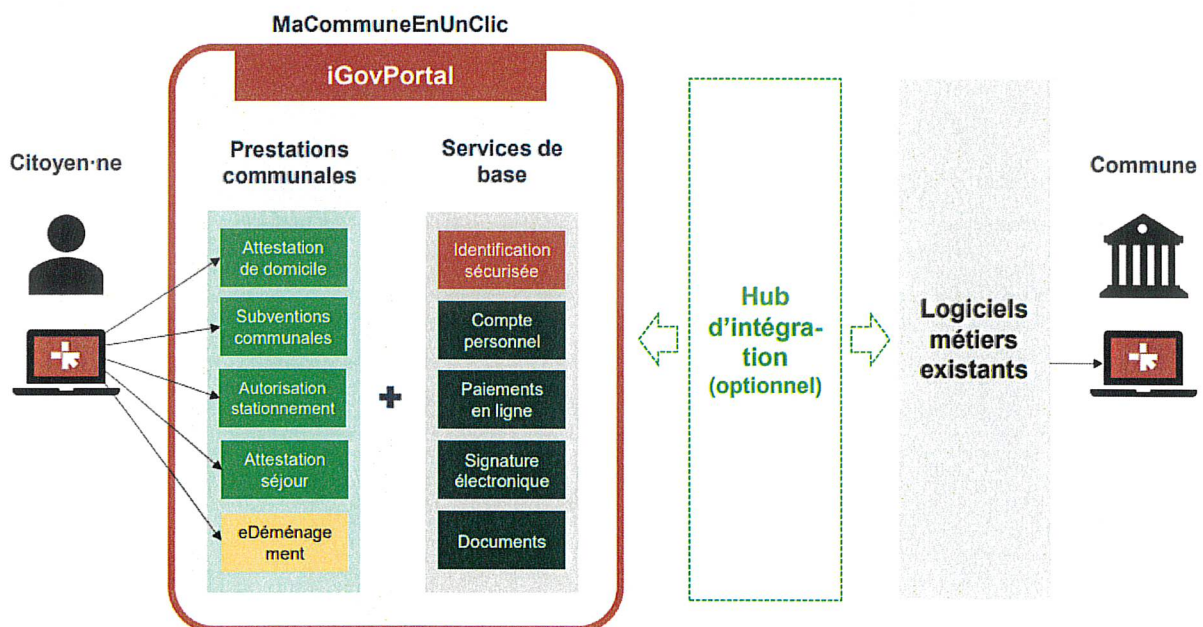
³ « Plan directeur communal des systèmes d'informations », page 14

Ce projet vise à développer une solution de guichet numérique vaudois, basé sur la plateforme de cyberadministration « iGovPortal »⁴ déjà utilisée par une dizaine de cantons suisses, parmi lesquels Fribourg⁵ ou le Jura⁶.

La solution permettra à terme aux citoyens de s'identifier sur une plateforme sécurisée et disponible en tout temps afin d'accéder à des prestations communales via une interface claire et standardisée entre les communes du canton. Elle n'a pas vocation à remplacer le guichet physique qui demeure, mais à offrir une option supplémentaire pour les habitants et les partenaires de la commune.

Cette solution se présentera sous la forme d'un premier ensemble de services de base comprenant l'identification sécurisée des utilisateurs, la gestion des comptes et des documents, le module de paiement en ligne, ainsi que la signature électronique.

Une « couche » supplémentaire permettra enfin de connecter la solution aux logiciels métiers existants (Innosolv, Abacus et la GED ELO dans le cas de Romanel-sur-Lausanne) selon le schéma récapitulatif présent ci-dessous.



Options alternatives

Avant le lancement du projet « MaCommuneEnUnClic », la Municipalité envisageait d'évaluer les principales solutions de guichet numérique actuellement en place dans des communes vaudoises, parmi lesquelles Swissadmin.net (Villeneuve ou Savigny), eAdmin.ch (Gland, Montreux ou Payerne) ou encore i-Web (Ormont-Dessous ou Oulens-sous-Echallens).

Ces différentes plateformes présentent l'avantage d'être déjà opérationnelles et fonctionnelles. À l'inverse, elles n'offrent que très peu de possibilités d'adaptation et lient la commune avec un fournisseur donné sans certitude sur l'évolution du produit.

⁴ <https://www.igovportal.ch/>

⁵ <https://digifr.acf-fgv.ch/page/Programme-digifr>

⁶ <https://guichet.jura.ch/Pages/Default.aspx>

La comparaison financière entre ces solutions et la proposition de l'UCV n'est, à ce stade, pas réalisable, ce dernier projet n'étant pas encore en phase d'étude. La Municipalité est cependant certaine que les coûts partagés entre l'ensemble des communes participantes seront moins élevés que pour un logiciel mis en place par un intégrateur dans une seule commune.

4. Aspects financiers

Modèle de financement

Le modèle de financement du projet repose sur une contribution annuelle pour 2026 et 2027 se montant à :

- CHF 3,00 par habitant pour les communes jusqu'à 5'000 habitants ;
- CHF 2,00 par habitant pour les communes comprise entre 5'001 et 10'000 habitants ;
- CHF 1,00 par habitant pour la tranche au-delà de 10'001 habitants.

Ainsi, pour Romanel-sur-Lausanne, le montant total arrondi pour les deux années s'élèvera à CHF 27 000,00 (4'500 habitants x CHF 3,00 x 2 ans).

Ce montant doit permettre à l'UCV de couvrir les coûts suivants :

- Engagement d'un chef de projet digital
- Cotisation annuelle iGovPortal
- Hébergement du portail
- Rachat, développement et maintenance des pièces « prestations »
- Mandats d'accompagnement et de mise en œuvre
- Secrétariat des organes support, communication et juridique

Dans le cas où l'UCV ne parviendrait pas à mutualiser suffisamment de communes pour couvrir ces coûts, le projet serait alors simplement abandonné, sans frais pour la commune.

Rubrique comptable concernée

Le montant demandé sera imputé au compte 02230-3118.00 (Informatique et télécommunication – développement-acquisition logiciels-licences) à part égale pour les exercices budgétaires 2026 et 2027.

La réalisation de ce préavis n'entraîne pas de nouvelles charges d'exploitation.

5. Planification provisoire

La planification provisoire du projet est la suivante :

| Étape | Période |
|--|-----------|
| Définition de la gouvernance et de l'architecture Priorisation des prestations à développer | 2026 |
| Développement de la plateforme | 2026 |
| Tests par des communes pilotes | 2026-2027 |
| Déploiement de la solution | 2027-2028 |

6. Conclusions

Le développement d'un guichet électronique entre totalement dans le cadre de la vision municipale pour l'informatique communale. Le projet initié par l'UCV est une opportunité intéressante de pouvoir profiter, à moyen terme, d'une solution mutualisée, standard et cohérente pour un prix rendu intéressant par le partage des coûts entre communes participantes.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N° 97/2026 adopté en séance de Municipalité du 19 janvier 2026 ;
- oui le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

1. d'accepter le préavis municipal N° 97/2026 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit complémentaire total de CHF 27 000,00 aux budgets de fonctionnement 2026 et 2027 couvrant les coûts de la participation communale au projet du guichet électronique de l'UCV.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

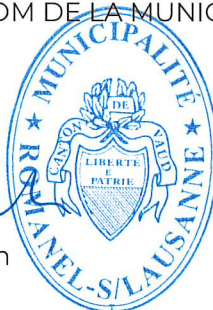


Claudia Perrin

Le Secrétaire :



Nicolas Ray



Romanel-sur-Lausanne, le 19 janvier 2026

Délégué municipal : M. Denis Favre, Municipal

